



## Informatique du Crédit Agricole Quel avenir ?

EPISODE 1

mercredi 19 juillet 2017, par Ben

Le PMT « Ambition Stratégique » a annoncé la volonté de convergences diverses en matière informatique, invoquant tantôt la nécessité de synergies pour permettre l'investissement, tantôt et plus ouvertement, la recherche d'abaissement des « coûts »  
» Alors début 2016, une DSI Groupe est créée, logée au sein de Crédit Agricole SA, avec la nomination d'un Directeur et couvrant un périmètre assez inédit : Crédit Agricole SA mais également celui des Caisses Régionales ...

**Puis une multitude de projets a été lancée, en parallèle, sans que les salariés et leurs représentants ne soient informés de manière claire et transparente du **PROJET GLOBAL** pourtant mis en œuvre par cette DSI !**

Ainsi :

- « Transformons Ensemble » vise la réorganisation de l'activité « fonctions supports » de Crédit Agricole SA sans évoquer le transfert des activités ne relevant pas des fonctions centrales informatiques.
- le transfert des activités « Etudes » de Crédit Agricole SA (+ de 250 personnes) vers CA-CIB
- le transfert des activités de « Production » de CA CF vers SILCA
- Le transfert de l'activité « Production SI Paiement » de CAPS (131 personnes) vers SILCA
- La réorganisation des pôles métiers entre CATS et les CR
- Le transfert de l'activité « Production » de CATS vers une maison unique ???
- □

Aucun transfert d'activité ne se fait sans changement, fussent-ils mineurs, pour les salariés qui les exercent !!!

**POURTANT AUCUNE INFORMATION/CONSULTATION n'est menée de manière GLOBALE et PREALABLE !**

L'information se fait entité par entité et le plus tard possible !!

Certaines directions réalisent, en amont, les réorganisations nécessaires à la mise en œuvre de projets qu'elles ne dévoilent pas.

D'autres imposent la plus grande confidentialité et limitent les débats à un échange de questions/réponses écrites □

*Quand c'est flou ...  
C'est qu'il y a un loup !!*



**Ce manque de loyauté n'inspire pas confiance !!**

CA-TS est un GIE, ses salariés et les détachés de CR forment une communauté de travail sous Convention Collective Nationale du Crédit Agricole.

Ce GIE est le fruit de l'intention des 39 Caisses régionales qui a induit le programme NICE et conduit à la fusion des GIE informatiques et à la convergence des Caisses Régionales du Crédit Agricole vers un système d'information unique.

Les missions informatiques confiées au GIE et l'articulation des activités entre le GIE CATS et les CR, pour assurer le développement du SI, ont été collectivement décidées par les CR et soumises à l'avis de toutes les instances représentatives du Personnel des CR et des ex-GIEs informatiques.

De toute évidence, la DSI Groupe mène 1 PROJET d'ampleur qui va modifier cette organisation choisie par les directions des CR et connues des salariés sans qu'une nouvelle information/consultation des instances représentatives des salariés des CR et de CATS ne soit menée en transparence.

La seule partie Production de ce changement d'ampleur impacte :

- 4300 salariés dont 2100 prestataires, 2200 salariés du Groupe et plus de 400 à 600 salariés chez CATS.
- Chez CAPS, plus de 130 salariés changeront d'employeur au 01/01/2018 par transfert imposé de leur contrat de travail vers SILCA (par application du L1224-1 du Code du Travail et dans les nouvelles conditions de la loi Travail :- sans une forte mobilisation). Si un poste sur leur site d'origine serait garanti à chaque salarié, **ils subiront un transfert du régime de protection sociale agricole vers le régime général, un changement de convention collective et un changement d'accords d'entreprise !**

**Ces projets nous concernent TOUS** : prestataires et salariés CA (détachés ou pas, de la Prod, des Etudes ou des services RH) !

*Des entreprises de 1500 salariés ne sont ni gérées ni organisées comme des entreprises de 500 !*

**Le syndicat de l'Informatique Crédit Agricole CGT appelle salariés et élus à exiger une information PREALABLE précise et l'éventuelle ouverture de négociations utiles à garantir les conditions d'emploi de chacun !**

NOTRE INTERET COMMUN EST D'AGIR ENSEMBLE ET D'AGIR EN  
AMONT sans concession de mise en œuvre anticipée comme  
peut l'accepter une majorité des élus CATS actuels !